



Quels moyens donner à l'Igl ?

Traces de la plénière des délégués du 22 février 2017



1. Changer le principe de valorisation du tps de travail (FFT > réel)
 - a. Quelqu'un qui ne vient pas est inutile, il ne faut pas jeter les euros par la fenêtre
 - b. Il y a un manque d'équité par rapport aux travailleurs qui participent
 - c. Manque d'équité par rapport aux mm qui font des efforts d'envoyer ses travailleurs à l'igl
 - d. Pour motiver les gens à venir
 - e. Pour faire une affaire (en tout cas les mm qui n'appliquent pas le barème 1.80)

MAIS : on vient pour autre chose que pour l'argent, parce qu'on fait partie de l'igl. Le principe actuel pousse les équipes à désigner des travailleurs. On pourrait ne pas changer le principe de rétribution des délégués si les équipes font la preuve que les délégués font leur travail.

2. Revaloriser le montant versé
 - a. Pour motiver les mm à envoyer plus de travailleurs
 - b. Pour correspondre à la hauteur du travail réalisé
 - c. C'est juste par rapport à la responsabilité d'animer un groupe
 - d. Valoriser du travail qui est fait sur les enjeux
 - e. Faire une différence en fonction de l'âge ? (soutien aux jeunes)
 - f. Rétribuer le temps de travail réel

MAIS : Ne pas valoriser le montant versé

- a. Le budget ne le permet pas
- b. Pour ne pas creuser plus la rémunération des permanents et des travailleurs mm
- c. Ça va engendrer trop de discussion

3. Ne pas s'appuyer plus sur les travailleurs de MM pour soutenir l'activité de l'igl
 - a. Il faut du temps
 - b. Il faut prioriser le soin
 - c. Éviter le déséquilibre par rapport aux autres mm
 - d. Pour mettre du tiers et de la prise de recul
 - e. Les permanents apportent une aide méthodologique utile
 - f. Maintenir la coordination des GT par les permanents
 - g. Travail moins suivi par les travailleurs de mm, qualité fluctuante.

MAIS : l'implication des travailleurs est souhaitable et indispensable. Les délégués ont la volonté d'une meilleure participation des travailleurs mm. Il faut soutenir le renforcement temporaire des groupes sectoriels.

4. Se donner des moyens en propre pour développer des projets ?
Ce point n'a pas été abordé.
5. Libérer le montant prévu pour le financement des orateurs ?
Ce point n'a pas été abordé.
6. Augmentation des cotisations
 - a. Le budget de l'igl est déficitaire structurellement
 - b. Pour mettre en place des projets plus facilement
 - c. Pour mieux rémunérer les gens qui s'investissent à l'igl
 - d. La cotisation n'est pas si importante que ça
 - e. Pour mieux rémunérer les permanents

MAIS : le budget est en positif de manière structurelle. L'igl paie plus les travailleurs que certaines mm. On pourrait augmenter si la FMM intervient plus dans le financement de l'igl. On pourrait ne pas augmenter les cotisations si l'activité de l'igl diminuait ou s'il y a moins de sollicitation de l'igl par les mm.

7. Proposer des activités lucratives (vente de biens et services)
 - a. Pour créer des moments festifs
 - b. Comme financement « alternatif » aux cotisations
 - c. Pour financer des projets
 - d. Pour ré-équilibrer le budget
 - e. Ce serait un apport de sécurité par rapport au budget
 - f. Pour être reconnu dans le réseau pour les compétences qu'on a en animation

MAIS : risque d'échec, c'est du boulot supplémentaire, ce n'est pas dans les missions de l'igl.